

A qui m'adresser pour introduire un recours si mon médecin a commis une faute médicale ?

Mise à jour : Vendredi 15 décembre 2023

Région wallonne • Région de Bruxelles-Capitale • Région flamande

Vous avez 3 sortes de recours. Chacun comporte des **avantages** et des **inconvenients**.

1. La **médiation**
2. Le **Fond des accidents médicaux (FAM)**
3. Le **tribunal**

Pour plus d'informations sur ces recours voyez nos fiches :

- [Mon médecin a commis une faute médicale, comment demander une médiation avec lui ?](#)
- [Mon médecin a commis une faute médicale, comment demander l'aide du Fonds des accidents médicaux ?](#)
- [Mon médecin a commis une faute médicale, comment demander réparation au tribunal ?](#)

Pour plus d'informations, voyez le guide de la faute médicale dans les documents types de cette fiche.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

Les documents types

[Brochure : "Je me sens victime d'une faute médicale" - éditée par Droits Quotidiens legal design \(auteur Soizic Van Geersdaele\) - édition 2022.](#)

